



## Le projet « classes de ville » du collège Édouard-Vaillant de Saint-Martin-d'Hères

### Lier éducation et projet urbain dans le cadre du GPV

Parmi les projets éducatifs encouragés au plan national par la politique de la ville, les « classes de ville », qui cherchent à impliquer des collégiens dans le projet urbain, représentent un exemple intéressant. G. Bergeaud, chargée de mission éducation-formation pour le GPV de Grenoble – Saint-Martin-d'Hères, décrit cette expérience et la replace dans le contexte de l'ensemble des actions éducatives du GPV.

Un collège dans un quartier en restructuration, une commune de l'agglomération grenobloise (St-Martin-d'Hères) soucieuse de ses écoles et collèges, un GPV affirmant un axe éducatif fort, une classe de 4<sup>e</sup>, les architectes du Conseil en architecture, urbanisme et environnement (CAUE) de l'Isère engagés dans une action de « sensibilisation à l'espace construit », deux urbanistes, un chef d'établissement dynamique, trois enseignants motivés pour travailler en équipe... Non, nous ne sommes pas devant un inventaire à la Prévert, mais bien en présence des ingrédients qui ont permis de mener une expérience pédagogique forte d'ouverture du collège É.-Vaillant sur son quartier. Ce quartier, le quartier Paul-Langevin, est en pleine restructuration : démolition de bâtiments vétustes, arrivée du tramway, « redressement » d'une rue, création d'une place publique sur laquelle va donner l'ouverture principale du collège É.-Vaillant, lequel, en partie grâce à une dynamique impulsée par le GPV et le chef d'établissement, va être restructuré par le conseil général de l'Isère.

Le projet urbain fut le support fédérateur d'une approche pédagogique pluridisciplinaire et partenariale.

#### UNE DÉMARCHE PLURIDISCIPLINAIRE ET PARTENARIALE

La première phase mobilisa essentiellement le professeur d'histoire-géographie, un urbaniste et le responsable patrimoine de St-Martin-d'Hères. Elle permit aux élèves de découvrir l'histoire de la commune, les lignes directrices de son organisation et de son développement jusqu'au projet urbain actuel. Concrètement cela donna lieu à de multiples rencontres et découvertes : ainsi derrière le long mur d'enceinte que les élèves longeaient chaque jour pour se rendre au collège, le « couvent de la Délivrande », dont ils ignoraient totalement l'existence, a révélé ses secrets à des élèves médusés.

Avec le professeur de technologie, et un architecte-urbaniste de l'École d'architecture de Grenoble, on travailla notamment sur la notion de densité : comment placer 60 logements sur un hectare tout en ménageant des espaces de circulation, de rencontre, etc. Une « prise de tête » dont les élèves se souviendront !

#### L'ACTION ÉDUCATIVE DANS LE GPV GRENOBLE ST-MARTIN-D'HÈRES

En 2002 a été réalisé un premier diagnostic partagé avec l'Éducation nationale en partenariat avec l'Agence d'urbanisme de Grenoble. Parallèlement, une série d'entretiens avec les principaux de collège et les services scolaires ont été réalisés sur l'encadrement et le turn-over des directeurs d'école et des enseignants, la prise en charge linguistique des élèves nouvellement arrivés en France, l'analyse des demandes de dérogation, etc.

L'élaboration et le rendu de ce diagnostic ont eu comme premiers effets tangibles de lever certains blocages, et se traduisent par un projet de refonte des aires de recrutement d'un « collège GPV », le maintien d'une école primaire menacée qui devient pôle d'excellence scientifique, la mise en place annoncée d'un dispositif-relais sur le territoire...

Autre projet au cœur du GPV : la création d'une plateforme partenariale, « Cité des métiers », concernant l'information et la connaissance active des métiers en lien avec le développement économique de l'agglomération. D'où l'idée d'un « circuit des métiers », visant à mettre les élèves de 4<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> en contact avec des professionnels des métiers techniques de la ville et de la construction.

Des axes prioritaires de travail ont été proposés suite au diagnostic :

- la petite enfance et la scolarisation précoce,
- la formation des animateurs du périscolaire,
- l'accompagnement des parents et les relations école-famille,
- le renforcement de la prise en charge (articulation des professionnels de santé et de l'éducation) des enfants dont le français est la seconde langue) et la lutte contre l'illettrisme (repérage, diagnostic, remédiation),
- l'appui à des initiatives de communication, la valorisation de l'image des lycées professionnels et techniques, et des initiatives pédagogiques en lien avec les quartiers.

Deux architectes du CAUE ont alors pu conduire l'élaboration de quatre projets, travaillés en cours d'arts plastiques avec la construction de maquettes grandeur nature, où furent prises en compte les contraintes de la commande. Chaque groupe a imaginé ses priorités : du skate-park à l'espace couvert pour les personnes âgées, aux initiatives pour attirer une population différente sur cette portion de territoire...

Si la gestion de plan fut douloureuse, une fois les difficultés théoriques dépassées, les élèves ne voulurent plus lâcher les maquettes, qu'ils ont ensuite présentées aux élus, parents et institutions concernés. Cette présentation fut accompagnée d'une vidéo où les enseignants ont exprimé l'intérêt de cette aventure partenariale : « *Les intervenants font venir avec eux la vie, l'extérieur et surtout leur compétence, leur*

métier ». « C'est formidable pour ces enfants, explique un professeur, de ne pas rester entre quatre murs et d'envisager comment on peut faire bouger place, murs et dans quel objectif; c'est un projet concret, qui les concerne et qu'ils pourront vérifier. Ils ont appris à regarder des lieux qu'ils traversaient chaque jour sans les voir. Quelle meilleure façon de comprendre, de s'approprier leur environnement et sans doute de le respecter davantage? »

### EFFET « BOULE DE NEIGE »

Cette expérience n'est pas la première engagée dans le cadre du GPV. L'an dernier, l'école élémentaire du Grand Châtelet (située sur la partie grenobloise) a participé au concours lancé par l'Institut français d'architecture et le ministère de l'Éducation nationale : « Cabanes, construis ton aventure ». Sélectionnée parmi les 200 projets nationaux, la classe de CM2 et la classe d'intégration scolaire (Clis) ont travaillé avec deux architectes, en intégrant la construction des maquettes et de cabanes dans leur projet d'école « D'où viens-tu? », sur les pays d'origine des élèves.

Quatre nouveaux projets en collège sont en cours sur le territoire GPV.

Le CAUE par l'intermédiaire de son association « Architecture et regards » a acquis une véritable expérience de travail avec les enseignants et les élèves. Ce partenariat se concrétise aujourd'hui par une convention qui va être signée entre la Métro, le CAUE et l'Inspection d'académie. Parallèlement, le projet « Moi, j'habite là » avec le service environnement de la ville de Grenoble va intervenir sur deux écoles du GPV.

Si la ville doit se transformer avec ses habitants, c'est bien à l'école que peut commencer cet apprentissage de la démocratie. La ville se donne d'abord à voir et permet de mettre en perspective ce que les enfants savent de la ville avec les représentations qu'ils en ont.

Quand l'architecte et l'urbaniste rentrent à l'école, l'élève construit son apprentissage en s'appuyant sur son environnement, et est amené à prendre conscience de son intégration dans un lieu, un quartier, une ville en mutation... Ne faudrait-il pas que chaque enfant puisse dire, après avoir déjoué les pièges de l'ignorance et des images fausses : « *Ceci n'est pas une ville, c'est la mienne et je peux aussi la changer* »? ■

Geneviève BERGAUD

### « MAILLER LE TERRITOIRE » : UN OBJECTIF POUR LE COLLÈGE É.-VAILLANT (entretien avec M. Bourret, principal, et Mme Tourté, principale adjointe)

Le collège É.-Vaillant (qui n'est classé ni en Zep ni en Rep) affiche une politique forte d'ouverture, de mise en réseau avec les acteurs du quartier et a développé un partenariat fort entre autres avec la Ville. On peut par exemple citer : les six MJC de la ville, pour le soutien scolaire; les clubs sportifs, avec par exemple la création de classes à horaires aménagés; l'école de musique; l'instance de prévention de la commune; les centres de loisirs jeunes (CLJ) : ainsi, dans le cadre d'un cours de sport, les élèves font le tour de la ville en VTT et sont encadrés par la police; la Protection judiciaire de la jeunesse... Un travail a également été engagé avec la police, les familles, des représentants des parents d'élèves dans le cadre d'une réflexion sur l'instauration de commissions de médiation, etc.

Pour M. Bourret, il faut donc faciliter l'accès de tous aux activités : les partenaires (notamment la Ville) aident financièrement. De même, une « jeune entreprise » a été créée avec la fondation « Agir contre l'exclusion » et le Fasild pour les classes de Section d'enseignement général et professionnel adapté (Segpa).

L'objectif principal de cette politique est d'aborder l'enfant dans sa spécificité, de concourir à son épanouissement et à son intégration sociale en développant la citoyenneté, l'esprit critique, et en évitant de segmenter : l'élève est aussi considéré comme un citoyen de la ville.

Il y a aussi un objectif de prévention de la délinquance. Or, sur Saint-Martin-d'Hères, elle a baissé de 18 % sur l'année 2002; il y a un lien évident, selon M. Bourret, avec le travail mené par les partenaires éducatifs. ■

Propos recueillis par Violaine PINEL